

Nos valeurs au service des patrimoines familiaux

Quels que soient les enjeux patrimoniaux, LPA-CGR est en capacité de mobiliser des compétences en France comme à l'international. Un accompagnement global des plus efficaces porté par trois valeurs clés : l'ouverture, le collectif et l'engagement. Focus.



Martine Blanck-Dap, avocate associée

Réputé pour votre approche à 360° des problématiques, êtes-vous le partenaire de toutes les situations ?

Martine Blanck-Dap : Tout à fait. Cela signe notre valeur d'ouverture qui se traduit par notre capacité à répondre à une clientèle diversifiée (dirigeants, expatriés, entreprises familiales, propriétaires fonciers...) sur des sujets très variés (structuration de patrimoine, succession internationale, contentieux patrimonial...) avec une expertise qui croise à la fois les aspects juridiques, fiscaux et internationaux. Être un cabinet pluridisciplinaire présent à l'étranger est un atout qui garantit à nos clients une approche globale à forte valeur ajoutée leur permettant d'organiser et transmettre sereinement leur patrimoine privé et professionnel.

Vous avez une vraie culture du Collectif. Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire pour votre client ?

Virginie Martel : C'est l'assurance que l'on va réunir autour de lui



Virginie Martel, avocate counsel

toutes les expertises nécessaires en interne, auprès de notre réseau et de nos bureaux à l'étranger. Une synergie essentielle notamment pour des patrimoines internationaux, qui a démontré toute sa plus-value cette année à l'occasion d'une succession complexe dont les héritiers étaient au Japon. En lien avec notre Japan desk à Paris et un confrère japonais, nous avons orchestré l'intervention de multiples experts en France (notaire, commissaire-priseur, administrateur judiciaire). Cet exemple démontre notre capacité à mobiliser une équipe ad hoc pour mener à bien un règlement successoral international.

À travers la notion d'Engagement ; c'est aussi la qualité de la relation qui est en jeu ?

Camille Portejoie : Parfaitement. L'engagement évoque notre qualité d'écoute et notre agilité à nous inscrire dans la pérennité avec nos clients. Cela nécessite notamment de savoir conjuguer valeur financière pour les uns et



Camille Portejoie, avocate

« Notre approche à large spectre permet à nos clients d'organiser et transmettre sereinement leur patrimoine privé et professionnel. »

valeur émotionnelle pour les autres et de les réunir autour d'un projet commun. C'est en ce sens qu'en présence d'un patrimoine artistique par exemple, l'on s'attache à proposer la création d'un fonds de dotation permettant de dédier une partie des œuvres à des fins philanthropiques et faire ainsi écho à cette quête de sens et de transmission transgénérationnelle.



LPA-CGR avocats

Tél. +33 (0)1 53 93 30 00
mblanckdap@lpalaw.com
vmartel@lpalaw.com
cportejoie@lpalaw.com
www.lpalaw.com